Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne fais nullement preuve d'obstination. Nous devons tout d'abord répondre à des exigences fondamentales.

Dans le budget de 1991, nous avons prévu des mesures pour faire baisser l'inflation, et ainsi pouvoir réduire les taux d'intérêt et les garder à un niveau peu élevé. À compter d'aujourd'hui, les bons du Trésor se négocient à 5,95 p. 100, soit l'un des taux les plus faibles en plus de 20 ans.

Ces choses montrent clairement que, si on répond aux exigences fondamentales et si on applique les mesures voulues, on stimule l'activité économique, en particulier dans le secteur manufacturier et dans le secteur de la transformation.

Si on accroît la productivité, on devient plus compétitif. Il devient alors possible de se battre pour conquérir des marchés étrangers non seulement aux États-Unis, mais ailleurs dans le monde. C'est ce à quoi travaille actuellement mon collègue, le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Au chapitre de la formation et du recyclage, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a accru le budget de la formation et du perfectionnement professionnel.

Ce sont là autant d'éléments importants d'une approche rationnelle et réaliste de la relance économique. C'est la ligne de conduite que nous suivons.

L'EMPLOI

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, le fait est que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration n'a pas accru le budget. L'an dernier, en fait, le ministre a réduit de 100 millions de dollars le financement de la Planification de l'emploi destiné à la formation professionnelle. Cette année, il a sabré 100 autres millions de dollars dans les fonds de formation de la Planification de l'emploi. Et voici qu'il a le culot d'avouer qu'un problème se pose parce qu'il n'y a plus d'argent. Faut-il s'en étonner?

Le ministre peut-il me dire ce qu'il entend faire au juste pour résoudre le problème que son gouvernement et lui ont créé?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le ministre entend résoudre le problème en examinant la possibilité de mettre en place, grâce à la caisse de l'assurance-chômage, un programme permettant de libérer cette

année des fonds additionnels pour des fins de perfectionnement.

Si nous réussissons à mettre en place un tel programme, les chômeurs canadiens qui ont besoin de formation bénéficieront non seulement des 400 millions de dollars additionnels que nous avons prévus dans le budget, mais aussi d'une autre somme que je devrais pouvoir déterminer d'ici quelques jours.

M. John Nunziata (York-Sud — Weston) Monsieur le Président, le ministre a reconnu que la caisse de formation de l'assurance-chômage était à sec.

Il a reconnu que son gouvernement a réduit de 200 millions de dollars le financement de la Planification de l'emploi visant à aider les chômeurs canadiens à réintégrer le marché du travail.

Le ministre peut-il me dire en toute sincérité si, pour aider les chômeurs à recevoir de la formation, il va au moins rétablir les 200 millions de dollars qu'il a retirés du financement de la formation professionnelle dans le cadre de la Planification de l'emploi?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, fidèle en cela à la tradition libérale, le député ne nous dit bien sûr pas qui, au Canada, devrait voir ses impôts accrus pour que l'on puisse réunir ces 200 millions de dollars. Ou peut-être laisse-t-il entendre que nous devrions accroître le déficit.

Le député a l'air de dire que nous avons épuisé les fonds destinés à la formation. S'il veut être honnête avec la Chambre et avec les Canadiens, il admettra que le financement de la formation des chômeurs canadiens a augmenté de 400 millions de dollars cette année. C'est un fait.

Nous sommes en train de mettre au point un programme qui prévoira des fonds additionnels de perfectionnement pour cette année. Pour y arriver et pour bien montrer que notre gouvernement considère la formation comme prioritaire, nous devrons bien sûr redistribuer les fonds à l'intérieur de cette enveloppe.

LA CONSTITUTION

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé des Affaires constitutionnelles.

Assurément, il reste de nombreuses questions difficiles à régler dans la Constitution. Tous les Canadiens, je pense, en sont conscients, comme tous les députés à la Chambre.